Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260924-CC_2026_09_149-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_09_149

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff, 29710 POULDREUZIC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BUREL Michèle, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, KERSUAL Joëlle, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TRUCHETET Jean-Armand, ZILLER Fanny.

Représentés : BERRIVIN Annie (pouvoir à PLOUHINEC Lucien), BEST Célia (pouvoir à TRUCHETET Jean-Armand), BOURDON Fabien (pouvoir à GUENOLE Claudie), CANEVET Michel (pouvoir à OLIVIER Martine), FLOCHLAY Loic (pouvoir à PORS Olivier), QUERE Micheline (pouvoir à HUET Jean Baptiste), RAPHALEN Michel (pouvoir à KERSUAL Joëlle), VIVIEN Nelly (pouvoir à RONARC'H Philippe)

Absent excusé : LE GAC Morvan

Absents : GENTRIC Guénolé, LAGADEC Patrice

Secrétaire de séance : BUREL Michèle

Date de convocation et de publication : 17 septembre 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 32
Votants : 32
- dont « pour » : 32
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Christine GLAZ, Vice-Présidente déléguée, rappelle au Conseil Communautaire que conformément au décret 2000-404 du 11 mai 2000, complété par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, doit faire l'objet d'une présentation en Conseil Communautaire, et auprès des Conseils Municipaux.

C'est un document public qui répond à une exigence de transparence interne. Le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle, mais également à une exigence de transparence l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de la Communauté, ainsi que dans les Mairies des communes membres.

Il est également disponible en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260924-CC_2026_09_149-DE

Après une présentation du rapport 2025 ***(Cf. annexe)***,

Sur proposition de Christine GLAZ,

Le Conseil Communautaire,

- **Prend acte** du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service gestion et valorisation des déchets de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

La secrétaire de séance,
Michèle BUREL

Le Président
Philippe RONARC'H